



Augmentation d'un loyer pour un bail commercial

Par **jean_83**, le **13/01/2010 à 15:30**

Bonjour, rnje loue une maison avec un bail commercial. Le loyer est révisable chaque année par rapport au 3ème trimestre de l'indice de construction.rnCette année l'indice a baissé. (1502 en t3 2009 . 1594 en t3 2008)rnQuestion : rnFaut-il appliquer une baisse de loyer ou bloquer le loyer le temps que l'indice retrouve les taux actuels?rnmerci

Par **fabienne034**, le **13/01/2010 à 16:03**

Bonjour, rnIl faut suivre ce que prévoit le bail commercial.rnrnAttention pour un bail de neuf ans, l'augmentation de loyer ne peut se faire que par période triennale et par conséquent, la baisse aussi.rnrnPour tout savoir sur le bail commercial :rnhttp://www.fbls.net/ARRETCOMMERCIAL.htm